



Wallonie

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal de Floreffe fait savoir, qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (3484).

Le demandeur est Madame Maud JACQMIN demeurant Rue Célestin-Hastir 50 à 5150 FLOREFFE.

Le terrain concerné est situé Rue Célestin-Hastir, 50 à 5150 Floreffe et cadastré division 1, section A n°742B9.

Le projet consiste en : l'aménagement des abords extérieurs avant et arrière et la construction d'une toiture de terrasse.

L'annonce de projet est réalisée en vertu des articles D.IV.40 et R.IV.40-2 du Code du Développement Territorial : le projet présente des écarts aux prescriptions indicatives du Guide Régional d'Urbanisme dans la mesure où :

- Matériaux de toiture
- Construction en zone de cours et jardin

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et les samedis ou en soirée sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Conseiller en aménagement du territoire (081/44.71.25), à l'adresse suivante :

Service communal d'urbanisme, rue Emile Romedenne, 11 à 5150 Floreffe

Dote d'olMichage delà demande	Période de iroisniission des rédoniolions el observations		Dole de Jiii de l'annonce
06/07/2022	11/07/2022	25/08/2022	29/08/2022

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer durant la période de transmission des réclamations et observations :

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Emile Romedenne, 9 à 5150 Floreffe
- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@floreffe.be

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Alain KAISIN, responsable du service urbanisme - tél. 081/44.71.24 ou auprès de Mme Vanessa ORY et M. David PYNNAERT agents administratifs au service urbanisme, tél. 081/44.89.06 ou 081/44.71.25, dont les bureaux se trouvent à 5150 Floreffe, rue Emile Romedenne, 11

Par le Collège communal,

La Directrice générale, f.f.



Stéphanie DENIS



Le Bourgmestre,

Philippe VAUTARD